

CONSENTEMENT MUTUEL

NOM PRÉNOM : _____

EMAIL : _____

DATE PRESTATION : _____

PIGMENTS : _____

TYPE D'AIGUILLES : _____

Pour vous apporter une totale sécurité sanitaire, Guylaine DPC s'engage à :

- Utiliser des pigments conformes aux normes réglementaires.
- Utiliser pour tout acte un matériel stérile à usage unique.
- Pratiquer une asepsie de la peau saine avant tout acte.
- Vous recevoir dans un environnement conforme à la réglementation en vigueur.
- Vous informer des risques liés aux actes de l'hygiène adaptés à la cicatrisation de votre acte.

Guylaine DPC ne peut contrôler les soins apportés à votre traitement lorsque vous quittez les locaux, par conséquent, l'enseigne Guylaine DPC ne peut être portée responsable pour tout éventuels problèmes découlant directement ou indirectement de son travail.

Votre engagement,

Je certifie :

- ✚ Avoir plus de 18 ans.
- ✚ Avoir été informé des soins à respecter durant la période de cicatrisation.
- ✚ Avoir été informé des potentiels risques encourus.
- ✚ M'informer de tout problème allergique ou traitement médical avant l'acte.
- ✚ Ne pas être enceinte, pas d'allaitement.
- ✚ Ne pas être sous l'emprise de substances illégales ou non pouvant altérer la capacité de jugement.
- ✚ Que le travail réalisé chez Guylaine DPC ait été fait avec mon total consentement.
- ✚ Le jour de votre prestation, la couleur peut être foncée et des rougeurs peuvent apparaître, avec le temps elles disparaissent.
- ✚ Après la prestation et pendant une période de 4 jours :
 - Ne pas toucher la tête, ne pas se raser, éviter de mouiller la zone, éviter une activité sportive, éviter le soleil, pas de piscine et sauna, au-delà de 4 jours vous pouvez mettre une crème à l'Aloe Vera pour hydrater la peau, puis utiliser des crèmes anti UV de forte protection.
- ✚ J'autorise Guylaine DPC à utiliser mon droit d'image sur différents supports OUI / NON

Signature Client

NE PLUS CRAINDRE DE PERDRE VOS CHEVEUX.

LA TRICOPIGMENTATION A UN RENDU RÉALISTE ET NATUREL.

SANS AUCUNE CHIRURGIE.

Effet immédiat, pas d'effets secondaires, non douloureux, cette technique est validée par le corps médical.
Est une forme de trompe l'œil !

LA DERMOPIGMENTATION CAPILLAIRE

Qu'est-ce que la Dermopigmentation capillaire ?

Destinée aux hommes et aux femmes, cette technique consiste à intégrer des pigments sur les zones qui laissent entrevoir le cuir chevelu pour créer une densité optimale. Il est possible de recréer une ligne frontale. Il s'agit, d'un traitement non chirurgical, spécifique n'utilisant pas d'encre permanente. L'encre utilisée est hypoallergénique, biorésorbable aucun risque d'allergie et aiguilles à usage unique.

INDICATION

L'utilisation de la Dermopigmentation capillaire dans les problèmes liés à la perte de cheveux.

L'alopécie

Une calvitie plus ou moins importante voir totale.

La pelade Les cicatrices du cuir chevelu (accidentelles ou post-greffe F. U. T ou F. U. E

Les patients ne disposant pas de zones donneuses suffisante pour une transplantation capillaire.

Les personnes souhaitent améliorer l'effet visuel d'une transplantation capillaire.

Redonner un effet de densité.

Les personnes qui ne veulent pas utiliser de produits cosmétiques de camouflage (poudres, laques...perruque... Etc.)

Les hommes avec une barbe irrégulière.

Cette pratique extrêmement sécuritaire est officiellement reconnue.

Elle permet d'obtenir un effet naturel inégalable.

Les pigments utilisés avec cette technique sont biorésorbables, ils vont donc progressivement s'atténuer avec le temps.

(Soleil, pratique des séances d'UV, prise de médicaments, des facteurs personnels comme l'épaisseur de la peau, la capacité de votre organisme à digérer les pigments.

L'intensité de la pigmentation va diminuer au fil des années.

Cela varie d'une personne à l'autre.

L'entretien sous forme de retouches entre 4 ans à 6 ans.

Ces retouches permettront d'ailleurs de parfaire le résultat en fonction de l'évolution capillaire.

La pigmentation capillaire n'abîme pas les cheveux existants.

Deux techniques possible suivant l'importance de la chute.

Pour une alopécie importante un "EFFET RASÉ" est la solution

et pour une chevelure clairsemée un "EFFET DENSITÉ".

Cette technique permet aussi de CAMOUFLER une CICATRICE suite à une greffe ou autre, au niveau du cuir chevelu ou de la barbe.

La Tricopigmentation capillaire n'a absolument aucun impact sur les greffons.

Le pigment est introduit moins profondément que la couche dans laquelle sont greffés les bulbes.